



Conception/réalisation : Direction de la communication CHP

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE



INFO



A QUI S'ADRESSER ?

Notre partenaire :
La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA)
n° 0809 109 109 (service gratuit)
contact@pta24.fr



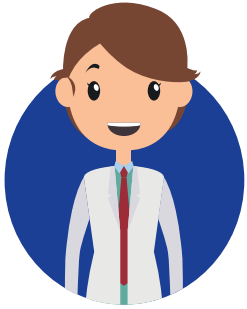
www.ch-perigueux.fr



RELAIS
aux personnes
aidantes



**EHPAD
PARROT
BEAUFORT-MAGNE**



HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

En savoir



PRATIQUE & UTILE



QUEL EST LE COÛT ?

Il dépend du GIR de la personne.

Définition du GIR :

Le **GIR*** (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne évaluée de 1 à 6.

Les personnes évaluées en GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).



PRÉSENTATION

L'EHPAD Parrot-Beaufort-Magne, rattaché au Centre Hospitalier de Périgueux, accueille 487 résidents.

Une équipe pluridisciplinaire permet un accompagnement gérontologique personnalisé.

Au coeur d'un parc de verdure aménagé, l'EHPAD se situe à proximité immédiate du centre ville (desserte par Péribus et taxis).



POURQUOI L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ?

L'hébergement temporaire permet aux personnes âgées qui vivent à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une courte durée.

- Permettre aux personnes aidantes de passer le relais, d'avoir un répit dans le quotidien.
- Favoriser le soutien à domicile et préparer le retour à domicile après une hospitalisation.

ÉCOUTE



QUELLE DURÉE ?

Nous pouvons vous accueillir à l'EHPAD de façon ponctuelle ou régulière entre 15 jours et 3 mois par année civile.

QUELLES AIDES PUIS-JE MOBILISER ?

- L'APA pour les personnes dont la perte d'autonomie a été évaluée en GIR 1 à 4
- Des aides des mairies
- Des aides des caisses de retraites ou complémentaires santé.

